



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

double nationalité

Question écrite n° 92855

Texte de la question

M. Thierry Mariani prie Mme la ministre déléguée aux affaires européennes de bien vouloir lui indiquer s'il existe en Pologne la possibilité de bénéficier de la double nationalité. Si cette possibilité existe, il souhaite connaître précisément les conditions dans lesquelles les citoyens de ce pays peuvent aussi obtenir ou conserver une autre nationalité.

Texte de la réponse

La législation polonaise ne prévoit pas de possibilité pour un ressortissant polonais de bénéficier de la double nationalité d'un autre État (même si, dans les faits, de nombreux Polonais ont acquis une autre nationalité).

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92855

Rubrique : Nationalité

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 2006, page 4328

Réponse publiée le : 27 juin 2006, page 6790